

TRANSPORT GRATUIT POUR 2022

Château-Richer, le 14 décembre 2021 — La MRC de la Côte-de-Beaupré est fière d'annoncer que les citoyennes et les citoyens de la Côte-de-Beaupré pourront se déplacer GRATUITEMENT à bord des véhicules PLUmobile jusqu'au 31 décembre 2022!

« C'est notre manière de remercier les citoyens qui sont restés fidèles à PLUmobile, notre service de transport adapté et collectif. Les derniers mois ont démontré plus que jamais la nécessité de ce service et la contribution de ce dernier à l'amélioration de la qualité de vie des résidents de la Côte-de-Beaupré », souligne M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Ainsi, le Conseil de la MRC octroie une aide financière d'un montant maximum de 175 000 \$ pour offrir la gratuité et appuyer PLUmobile dans sa relance stratégique.

« Avec la Covid-19, PLUmobile a connu une baisse d'achalandage puisque les étudiants et les travailleurs représentent une clientèle importante. Nous espérons que la gratuité sera un incitatif qui encouragera les résidents de la Côte-de-Beaupré, notamment ceux qui retournent travailler en présentiel de travailleurs, à monter à bord pour découvrir et adopter nos services », indique M. Bernard Paré, directeur général de Développement Côte-de-Beaupré, gestionnaire de PLUmobile.

Le transport collectif est un facteur de développement important, qui permet la mobilité abordable et durable des travailleurs et étudiants.

« Le fait que la résolution proposant la gratuité des déplacements ait été adoptée unanimement par tous les maires de la Côte-de-Beaupré confirme que PLUmobile est un allié qui contribue au rayonnement de la Côte-de-Beaupré. Nous sommes toujours à l'écoute pour développer de nouveaux tracés afin de maximiser nos services, » conclut Pierre Lefrançois.

À propos de la MRC de La Côte-de-Beaupré

La Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré a été créée en 1981 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Elle est constituée des 9 municipalités locales et villes suivantes et des territoires non organisés (TNO) Sault-au-Cochon et Lac-Jacques-Cartier qui couvrent 85% de la superficie totale du territoire de la MRC : Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente.

Entre fleuve et montagnes, en passant par les chutes et canyons, le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré recèle de nombreux attraits naturels, culturels, patrimoniaux et agrotouristiques exceptionnels.

À propos de Développement Côte-de-Beaupré

Développement Côte-de-Beaupré exerce la compétence en développement économique local que lui confie la MRC de la Côte-de-Beaupré. Fort de son rôle de rassembleur, l'organisation fédère les forces des élus, des gens d'affaires et des citoyens afin de soutenir la réalisation de projets structurants pour la communauté.

Développement Côte-de-Beaupré est gestionnaire de PLUmobile

À propos de PLUmobile

PLUmobile — Organisateur de déplacements est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de desservir les résidents, étudiants, travailleurs et visiteurs, en offrant un service de transport collectif pour les étudiants, travailleurs et touristes et de transport adapté pour personnes handicapées physiques, mentales et visuelles. PLUmobile est offert sur les territoires de la MRC de La Côte-de-Beaupré et la MRC de l'Île d'Orléans.

Municipalités desservies Côte-de-Beaupré : Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Joachim et Saint-Ferréol-les-Neiges

Ile d'Orléans : Saint-Pierre, Sainte-Famille, Saint-François, Saint-Jean, Saint-Laurent, Sainte-Pétronille.

Sources :

Matthieu Tremblay, Tremblay, coordonnateur au transport, Développement Côte-de-Beaupré

Tél. : 418 827-5256 / matthieu.tremblay@developpementcdb.com.

Béatrice Pauly, responsable du greffe et des communications, MRC de La Côte-de-Beaupré

Tél. : 418 824-3444 / beatricepauly@mrccotedebeaupre.qc.ca